

**Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)  
Seizième réunion du Comité des Participants au FCPF (PC16)  
Sixième réunion de l'Assemblée des Participants au FCPF (PA6)  
Genève, Suisse, 12-16 décembre 2013  
Résumé des coprésidents**

Chers Participants et Observateurs,

C'est avec plaisir que nous vous informons de la tenue à Genève en Suisse de la seizième réunion (PC16) du Comité des Participants au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) du 12 au 15 décembre 2013, suivie par la sixième réunion de l'Assemblée des Participants (PA6) le 16 décembre 2013.

Plus d'une centaine de représentants de gouvernements, de populations autochtones tributaires des forêts et d'autres organisations de populations forestières, d'organisations internationales et non gouvernementales ainsi que du secteur privé ont pris part aux réunions. Nous tenons à remercier le gouvernement suisse pour son hospitalité et son accueil. Nous souhaitons saluer la participation aux réunions de Madame Lisel Alamilla, Ministre des forêts, de la pêche et du développement durable du Belize.

Veuillez noter que tous les documents de référence, présentations, résolutions ainsi que ce résumé sont en ligne sur le site du FCPF à : <https://forestcarbonpartnership.org/pa6pc16-meetings-dec-12-16-geneva-switzerland>. Toutes les photos se trouvent sur le site [www.flickr.com/photos/fcpf](http://www.flickr.com/photos/fcpf). Veuillez trouver ci-dessous les principales conclusions des réunions, également disponibles en anglais et en espagnol.

**Seizième réunion du Comité des Participants au FCPF (PC16)**

**Annnonce de nouveaux financements**

- La Norvège a annoncé un nouveau financement de 100 millions de dollars pour le Fonds de préparation du FCPF, portant ainsi sa contribution totale au FCPF à plus de 300 millions de dollars. Onze pays se sont portés candidats à la PC16 pour faire partie du FCPF. Ce soutien financier de la permet d'accroître à huit le nombre de pays candidats qui peuvent être sélectionnés.
- Le Royaume Uni a confirmé être prêt à contribuer davantage au Fonds Carbone en appuyant un autre programme à grande échelle de réduction d'émissions, à condition que des programmes crédibles soient approuvés. Cet appui permettrait au Fonds Carbone de financer près de six programmes d'envergure, de 70 millions de dollars chacun.

**Sélection de nouveaux Pays REDD Participants**

- Onze pays –le Belize, le Bhoutan, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la République dominicaine, Fidji, le Nigeria, le Pakistan, le Soudan, le Togo, et l'Uruguay – ont présenté leur R-PP pour évaluation officielle par le TAP et le CP et pour être considérés à la sélection au sein du FCPF. Grâce au nouvel apport de fonds de la Norvège, le financement disponible permet de sélectionner lors de la PC16 huit Pays REDD+ éligibles qualifiés pour faire partie du FCPF.
- Conformément à la [Résolution PC/14/2013/2](#), adoptée à la PC14 en mars 2013 et présentant les

critères et le processus de sélection de pays au sein du FCPF, le CP a adopté les Résolutions [PC/16/2013/1-10](#), sélectionnant les huit pays REDD Participants suivants pour faire partie du FCPF et allouant \$3,8 millions à chacun en appui à leur préparation à la REDD+ (pour un total de \$30,4 millions de nouvelles allocations de subvention) : le Bhoutan, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la République dominicaine, Fidji, le Nigeria, le Pakistan et le Togo.

- Le [TAP](#) et le CP ont noté que les onze candidats ont présenté des R-PP très solides, respectant les critères de qualité espérés par le FCPF. En conséquence, le CP invite les trois pays REDD+ qui n'étaient pas sélectionnés à PC16 (le Belize, le Soudan et l'Uruguay) à soumettre à nouveau leur R-PP à PC17 pour une sélection potentielle, sous réserve de la disponibilité de nouvelles ressources financières pour les nouveaux pays.

#### **Actions de suivi :**

- Conformément à la [Résolution PC/16/2013/1](#), les huit pays sélectionnés sont invités à conclure des Accords de participation avec la Banque mondiale pour devenir des Pays REDD Participants et avancer dans leur préparation à la REDD+ dans la perspective de conclure un accord de subvention avec la Banque mondiale.
- Le CP incite le Belize, le Soudan et l'Uruguay à prendre en compte les problèmes soulignés lors des discussions sur les R-PP à la PC16 :

#### Belize :

Le PC a demandé au Belize de prendre en compte les résultats des revues du TAP et du CP. Par ailleurs, le CP incite le Belize à aborder les questions suivantes avant de soumettre à nouveau sa R-PP :

- Fournir des informations supplémentaires sur le dialogue préalable avec les parties prenantes, notamment les communautés et organisations autochtones, lors de la préparation de la R-PP.
- Inclure dans le Plan de consultation et de participation les problèmes identifiés lors du dialogue préalable avec les parties prenantes, y compris les questions liées au régime foncier et aux droits des peuples autochtones, sachant que le gouvernement du Belize a noté qu'il respectera les décisions des tribunaux qui sont en train d'examiner à l'heure actuelle des cas liés au régime foncier et aux droits des peuples autochtones.
- Revoir le budget afin que les procédures de consultation pour la REDD+ soient financées de façon adéquate et envisager d'attribuer des financements pour renforcer la représentation nationale et la capacité des parties prenantes à participer aux consultations.
- Prévoir la réalisation d'études spécifiques, dans le cadre de l'ESES, sur les questions de genre et de modèles de régime foncier, ainsi que l'identification et l'évaluation de mesures juridiques et politiques liées au régime foncier et aux droits des peuples autochtones.

#### Soudan :

Le TAP a souligné que la préparation de la R-PP a été effectuée au niveau national et que l'analyse des implications économiques des options stratégiques de la REDD+ était excellente. Le CP a apprécié les efforts d'établissement de dispositifs institutionnels et d'investissement et une approche systématique des consultations dans un pays aussi grand que le Soudan.

Le CP a demandé au Soudan de prendre en compte les résultats des revues du TAP et du CP. Par ailleurs, le CP a incité le Soudan à aborder les questions suivantes avant de soumettre à nouveau sa R-PP :

- Revoir les volets 1 et 3 de la R-PP afin d'apporter les améliorations suggérées dans les revues du TAP et du groupe de travail du CP. Il s'agit principalement de clarifier le rôle des organes de gouvernance au sein des dispositifs nationaux de gestion et de montrer les rapports fonctionnels entre les organismes fédéraux et étatiques ; de fournir des détails supplémentaires sur l'approche de concertation avec les peuples autochtones et de clarifier l'identité et le rôle des ONG, des OSC et des acteurs du secteur privé.
- Revoir le budget global qui semble modeste compte tenu des obligations de la R-PP et de la nécessité de réaliser des actions de sensibilisation et de proximité dans les 15 provinces du pays.
- Édifier le mécanisme de traitement des griefs sur la base des expériences actuelles et garantir l'indépendance de ce mécanisme.

#### Uruguay :

Le PC a demandé à l'Uruguay de prendre en compte les résultats des revues du TAP et du CP. Par ailleurs, le CP a incité l'Uruguay à aborder les questions suivantes avant de soumettre à nouveau sa R-PP :

- Établir le Comité de pilotage pour la REDD+ le plus rapidement possible (lié au volet 1a).
- Démarrer le dialogue préalable le plus rapidement possible et inclure des informations sur les événements connexes (lié au volet 1b).
- Fournir un plan de travail pour identifier et quantifier la dégradation forestière dans le pays (lié au volet 2a).
- Inclure une proposition dans la R-PP pour évaluer les risques sociaux et environnementaux potentiels des options stratégiques de la REDD+, en portant particulièrement attention aux groupes vulnérables (lié au volet 2d).
- Fournir des informations sur les variables et les indicateurs de suivi des impacts multiples socioéconomiques et environnementaux de la REDD+ (lié au volet 4b).

#### **Rapports d'avancement à mi-parcours de l'Indonésie et du Népal**

- [L'Indonésie](#) et le [Népal](#) ont présenté leurs rapports à mi-parcours sur le processus national de préparation à la REDD+. À ce jour, aucun des deux pays n'a posé une demande de financement supplémentaire.
- Les Participants ont félicité l'Indonésie et le Népal pour le progrès réalisé, l'ampleur des informations fournies ainsi que la transparence, l'honnêteté et la clarté des rapports à mi-parcours.
- Les Participants se sont réjouis de l'opportunité offerte par ces rapports à mi-parcours de tirer des enseignements des premières mises en œuvre de la préparation à la REDD+ et pour les autres pays REDD+ de tirer parti de l'expérience pratique de l'Indonésie et du Népal.

#### **Action de suivi :**

Les Participants ont incité l'Indonésie à prendre en compte les problèmes soulignés dans les discussions approfondies sur les rapports à mi-parcours :

- Mettre en exergue les activités clés restant à réaliser lors de la phase de préparation ;
- Tenir compte dans le rapport du Cadre de Varsovie après la COP19 ;
- Fournir plus d'informations sur Le Fonds pour REDD+ dans L'Indonésie (FREDDI) :

- Fournir plus d'informations sur le processus d'ESES/CGES ;
- Préciser quelles séries de données ont été utilisées pour élaborer les niveaux de référence et discuter plus en détail de la cohérence des séries de données employées ;
- Harmoniser les termes utilisés pour faire référence au Système national de suivi forestier (=système élargi) et au MRV (=suivi spécifique de la REDD+) ;
- Apporter des précisions sur les activités spécifiquement financées par le FCPF.

Les Participants ont également incité le Népal à prendre en considération les problèmes soulignés :

- Faire une nette distinction entre les Peuples autochtones et les OSC dans le processus d'engagement des parties prenantes ;
- Démarrer le développement du S&E pour les bénéfices autres que le carbone ;
- Poursuivre l'intégration de la stratégie de REDD+ dans la stratégie nationale pour de faibles émissions de carbone ;
- Préserver et renforcer l'ouverture et le caractère inclusif du processus, en particulier en ce qui concerne le développement d'un Programme de réduction des émissions ;
- Pendant la période de prolongation de la subvention, cibler les activités de façon plus stratégique pour le développement d'un Programme de RE.

### **Bilan des progrès du Costa Rica**

- Le Costa Rica a présenté un bilan des [progrès](#) de sa préparation à la REDD+ grâce au financement du FCPF et à d'autres sources. Le Costa Rica prévoit de présenter un Rapport officiel d'avancement à mi-parcours ainsi qu'une demande de financement supplémentaire à la PC17.
- Les Participants ont eu un débat animé sur les avancées ainsi que sur la vaste expérience du Costa Rica. Ils se sont particulièrement intéressés au progrès réalisé par le Costa Rica dans l'application des schémas de Paiement pour les services environnementaux (PSE).
- Les Participants ont souligné que l'approche du Costa Rica d'engagement des Peuples autochtones et des OSC était une bonne pratique. Les Participants étaient également impressionnés par les contributions du Costa Rica aux échanges Sud-Sud.

### **Actions de suivi :**

- Les Participants ont suggéré au Costa Rica de préciser plus en détail l'approche adoptée par le pays pour respecter ses politiques de sauvegarde. Les Participants souhaitaient également en savoir davantage sur l'approche d'engagement du secteur privé et de favorisation d'une approche politique nationale pour accroître l'utilisation du bois de plantation dans la construction, afin de remplacer progressivement d'autres matériaux de construction à fortes émissions de carbone, comme le béton. Cependant, les Participants se sont interrogés sur la durabilité environnementale à long terme de cette approche et ont suggéré au Costa Rica d'indiquer comment contrôler les effets secondaires négatifs, tels que le risque potentiel d'exploitation des forêts naturelles pour faire face à la demande de bois.

## **Certaines implications du Cadre méthodologique du Fonds Carbone sur les Conditions générales des Contrats d'achat de réductions d'émissions (ERPA)**

- La FMT a présenté les implications potentielles du Cadre méthodologique sur les Conditions générales des ERPA du FCPF ainsi que les [résultats de l'atelier préliminaire au PC16](#) sur ce sujet. La présentation a porté sur l'obligation du cadre méthodologique de «transfert du titre légal aux réductions d'émissions » et de « mécanisme de gestion des inversions ».
- Certains Participants ont exprimé leurs préoccupations par rapport au fait que les Pays REDD Participants associés, pendant la phase de préparation, à des Partenaires à la mise en œuvre autres que la Banque mondiale puissent être désavantagés compte tenu du nombre limité de places dans le portfolio du Fonds Carbone. En réponse, la FMT a précisé que les pays seront sélectionnés dans la réserve de projets du Fonds Carbone sur la base de critères convenus (voir la [Résolution CFM/4/2012/1 : Critères de sélection pour les Notes d'idées de Programme de réductions d'émissions \(ER-PIN\)](#) et adoptés par les Participants au Fonds Carbone (indépendamment du fait que le pays travaille avec la Banque mondiale ou avec un autre Partenaire à la mise en œuvre).

### **Action de suivi :**

- LA FMT a clarifié que selon les règlements internes relatifs aux réunions du Fonds Carbone, 3 Pays REDD+ peuvent participer en qualité d'observateurs aux réunions du Fonds Carbone. Ces observateurs seront sélectionnés par les Pays REDD Participants membres du Bureau du CP.
- Reconnaissant la nécessité d'une sensibilisation et d'un renforcement des capacités sur le processus opérationnel du Fonds Carbone ainsi que sur les détails du Cadre méthodologique, la FMT mettra un accent particulier au cours des six prochains mois sur la communication sur le Fonds Carbone et le Cadre méthodologique.
- La FMT traduira la version finale du Cadre méthodologique et la version révisée des Conditions générales des ERPA en français et en espagnol et les mettra à disposition des Participants sur son site web.

### **Situation des Programmes de renforcement des capacités des Peuples autochtones/OSC**

- La FMT a présenté [la situation des Programmes de renforcement des capacités des Peuples autochtones /OSC](#). Si le programme a été intensifié pour les AF12-15, les décaissements restent faibles. Les Participants ont cependant reconnu que les principaux obstacles ont été surmontés maintenant que des nouvelles modalités de mise en œuvre avec des intermédiaires régionaux ont été établis, les concepts de projets mis au point et des formations sur les aspects fiduciaires/de passation de marchés et de sauvegardes réalisées. Il reste environ 3 millions de dollars disponibles pour les subventions au titre des nouvelles modalités de mise en œuvre.
- Le PIF, qui compte sept pays en commun avec le FCPF, a parlé de son mécanisme parallèle de subventions pour le développement (DGM) d'un volume de 50 millions de dollars et a sollicité de la part de la FMT une réflexion sur les moyens de coordonner les deux programmes afin de parvenir à un renforcement mutuel plutôt qu'une duplication. La FMT a répondu que compte tenu de la plus grande envergure du DGM, les intermédiaires régionaux du Programme du FCPF de renforcement des capacités des Peuples autochtones/OSC envisageraient d'accorder la priorité du financement du Programme du FCPF aux pays qui ne sont pas éligibles à l'appui du DGM.

### **Action de suivi :**

- Le CP réaffirme son engagement envers les Programmes de renforcement des capacités des Peuples autochtones/OSC et incite fortement les points focaux nationaux pour la REDD+ à se mettre en relation avec le ministère des finances de leur pays afin de faciliter la signature rapide des lettres de non objection du pays pour lancer les Programmes sur leur territoire.
- Prochaines étapes clefs pour le Programme de renforcement des capacités des Peuples autochtones/OSC :
  - Non objection nationale pour tous les 36 pays (Ministère des Finances) en décembre 2013/janvier 2014, afin d'assurer l'adhésion nationale.
  - Devoir de diligence de la Banque mondiale sur les agences de mise en œuvre en janvier 2014, et sur le programme en février 2014.
  - Rédaction et signature des Accords de don avec les agences de mise en œuvre en février/mars 2014.

### **Notification du S&E**

- Lors de la PC16, la FMT a présenté [le progrès global de la mise en œuvre du Cadre de S&E au niveau des programmes](#), adopté par le CP en mars 2013. Le [Ghana](#) et le [Kenya](#) ont partagé leurs perspectives sur leurs projets pilotes de cadre de S&E au niveau national à l'aide du modèle révisé de notification des pays. Les deux pays ont fourni une « démonstration du concept » et communiqué sur les bénéfices immédiats de l'application du S&E pour la REDD+ au niveau national, par exemple, les avantages d'un suivi des avancées de la préparation, de l'identification des goulets d'étranglement et de la préparation des rapports à mi-parcours et des R-Packages.
- Le CP a examiné une éventuelle harmonisation des rapports et des modèles avec le Programme ONU-REDD. La FMT a précisé qu'une harmonisation était possible mais que la fréquence de notification requise par l'ONU-REDD (4 fois par an) pouvait constituer une charge supplémentaire considérable pour les pays.

### **Action de suivi :**

- La FMT portera désormais plus d'attention à l'assistance aux pays pour accélérer le S&E et la notification, d'autant plus que la notification peut contribuer au suivi et à l'avancement des décaissements.
- La FMT examinera une éventuelle harmonisation de la notification pour le FCPF et pour l'ONU-REDD sans créer une charge de travail supplémentaire pour les pays.

### **Discussion sur l'application d'une prise de décisions virtuelle**

- Après la PC16, le FCPF passera de trois réunions annuelles du CP à deux, ce qui aura pour effet de diminuer le nombre de réunions en face à face permettant une prise de décisions, notamment des décisions d'allocation de fonds aux pays.
- Afin de réduire les impacts de cette modification sur la progression des pays dans leur préparation à la REDD+, la FMT a proposé des [idées pour faciliter la prise de décisions](#) entre les réunions, en particulier en appliquant des procédures existantes à une prise de décisions virtuelle.

- Le CP a convenu des types de décisions et de revues pouvant être prises et réalisées de manière virtuelle, à titre d'essai :
  - Examen des R-PP
  - Allocation des subventions de \$3,8 millions pour la préparation.
  - Examen des rapports à mi-parcours (si aucun financement supplémentaire n'est sollicité).

**Action de suivi :**

- Il a été demandé à la FMT de présenter à la PC17 en juin 2014 une proposition de prise de décisions virtuelle.

**Prochaines réunions du FCPF**

- CF9 : Semaine du 7 avril 2014. Le lieu exact sera annoncé ultérieurement.
- CF10 : Fin juin 2014 avant la PC17.
- PC17 : 29 juin -2 juillet 2014, en conjonction avec les réunions du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. Le lieu exact sera annoncé ultérieurement.
- CF11 et PC18/PA9 : Fin octobre/début novembre 2014. Le lieu exact sera annoncé ultérieurement.
- Pour éviter une congestion de réunions à la fin de l'année calendaire, les Participants ont convenu que les réunions du CP seront progressivement déplacées pour se tenir en avril et en octobre.

## Sixième réunion de l'Assemblée des Participants au FCPF (PA6)

### Rapport d'avancement de la FMT et du CP

- La FMT a présenté un [rapport d'avancement](#) sur l'AF13 (1<sup>er</sup> juillet 2012-30 juin 2013) ainsi que sur les premier et deuxième trimestre de l'AF14 (1<sup>er</sup> juillet 2013 à aujourd'hui). Le CP a fait un compte-rendu des principaux résultats depuis la dernière PA5 à Brazzaville. Le Secrétariat du Fonds d'investissement pour le climat (CIF) a ensuite présenté la [situation](#) du Programme d'investissement forestier (PIF).
- Les Participants ont accueilli favorablement le nouveau format de notification de la FMT, qui est alignée au Cadre de S&E du FCPF et permet de rendre compte des progrès par rapport aux indicateurs d'impacts, de résultats et de produits. Les principaux résultats du FCPF sont notamment :
  - L'adoption du Cadre d'évaluation de l'état de préparation
  - L'approbation du Cadre méthodologique pour le Fonds Carbone
  - L'évaluation formelle et la validation des Propositions de mesure pour la préparation de 40 pays
  - 13 subventions pour la préparation signées ; le nombre devrait doubler pour l'AF14
  - \$160,4 millions de subventions allouées aux pays ; des contrats de subvention d'une valeur de \$61 millions signés, \$12,7 millions de subventions décaissés
  - 15 petites subventions d'une valeur de \$1,2 millions approuvées pour appuyer le renforcement des capacités des peuples autochtones/OSC
  - Une Lettre d'intention d'une Programme de réductions d'émissions avec une valeur maximale de \$63 millions signée avec le Costa Rica
  - Une série d'événements de partage de connaissances Sud-Sud sur un ensemble de sujets a été organisée
  - Nouveau site du FCPF lancé.

Les Participants ont également apprécié [l'analyse](#) honnête et transparente des problèmes et des défis, ainsi que les actions proposées pour surmonter les principaux défis, notamment la lenteur des décaissements.

### Commentaires des observateurs et des partenaires à la mise en œuvre

Les observateurs et les Partenaires à la mise en œuvre ont apporté des commentaires, notamment sur :

- La réception des fonds de la part du FCPF par la BID et le PNUD et la situation de la signature des subventions pour la préparation.
- L'ambition du Programme ONU-REDD d'une coordination plus étroite et d'une cohérence avec le FCPF au niveau mondial et national ainsi que pour certains travaux, notamment une revue planifiée et conjointe de cinq ans d'expérience de mise en œuvre des deux programmes.
- Les réflexions du Secrétariat de la CCNUCC sur le Cadre de Varsovie pour la REDD+, adopté à la COP19 et le fait qu'il ait ouvert la porte aux Pays REDD+ pour lancer les activités de REDD+ dans le cadre de la CCNUCC, ainsi que le signal politique fort envoyé à toutes les parties engagées à la concrétisation de la REDD+ sur le terrain.
- La complémentarité du financement du FEM pour la Gestion forestière durable, en particulier dans le cadre de sa sixième période de reconstitution.

- L'appréciation des représentants des peuples autochtones de l'attention portée l'an dernier à l'engagement des peuples autochtones et les efforts accrus de renforcement des capacités et de formation en faveur des peuples autochtones, ainsi que la confiance renforcée accordée par les peuples autochtones au FCPF.
- L'appréciation des OSC de l'évolution et de la maturité du FCPF au cours des ans, en particulier pour l'engagement des parties prenantes, des mécanismes de traitement des griefs, de l'application de l'approche commune et des sauvegardes, du suivi et évaluation, du renforcement des capacités des OSC et des peuples autochtones et de l'incitation à étendre continuellement les efforts de renforcement des capacités de la société civile.
- Le savoir et l'expérience en matière de mise en œuvre de la REDD+ sur le terrain que peut proposer le secteur privé.

### **Élection du nouveau Comité des Participants**

- L'Assemblée des Participants a élu le Comité des Participants et le Bureau pour exercer leurs fonctions jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée des Participants (prévue en octobre/novembre 2014). Consultez la [Résolution PA/6/2013/1](#) pour voir la composition du nouveau CP et du nouveau bureau du CP ainsi que les trois Pays REDD Participants sélectionnés en tant qu'observateurs aux réunions du Fonds Carbone.

Pour conclure, nous souhaitons exprimer notre appréciation du travail accompli et de la collaboration de tous les Participants et Observateurs pendant la période précédant les PC16 et PA6 et lors de ces réunions. Un nombre record de onze Propositions de mesures pour la préparation à la REDD+ a été revu à la PC16, démontrant le grand intérêt exprimé par les pays pour bénéficier des solides antécédents du FCPF en matière de collaboration entre les pays et de renforcement des capacités et pour participer à la structure de gouvernance intégratrice du partenariat.

La grande qualité des nouvelles R-PP présentées prouve que les nouveaux pays tirent parti du capital de connaissances des pays pionniers. L'inclusion de huit nouveaux pays au sein du FCPF ne fait que renforcer l'esprit de coopération du partenariat et confirme son rôle essentiel au sein de la communauté mondiale de la REDD+.

Alors qu'un nombre croissant de pays progresse dans la mise en œuvre de leurs activités de préparation, nous devons offrir plus d'opportunités de partage de connaissances, en particulier des échanges Sud-Sud entre les Pays REDD+ Participants. Nous nous réjouissons du fait qu'un certain nombre de pays parviendra à mi-parcours dans leur préparation de « Readiness » en 2014.

Veillez contacter la FMT à [fcpfsecretariat@worldbank.org](mailto:fcpfsecretariat@worldbank.org) pour toute question.

Meilleures salutations,

Harrison Karnwea, Directeur par intérim de l'autorité pour le développement forestier du Liberia, au nom des Pays REDD Participants,

et

Duncan Marsh, The Nature Conservancy, au nom des Bailleurs Participants